

Ordre du jour de l'Assemblée Générale du jeudi 20 décembre 2007

Local : Sera noté sur tableau blanc au BES - Heure : 12h30

- ▶ **0.** Accueil et approbation des nouveaux membres
- ▶ **1.** Approbation de l'ordre du jour
- ▶ **2.** Rapports du Comité
 - ▶ **a.** Rapport de la Présidence
 - ▶ **b.** Rapport de la Trésorerie
 - ▶ **c.** Rapport du Secrétariat
- ▶ **3.** Élection d'un nouveau Secrétaire
- ▶ **4.** Désignation de Secrétaires Adjoints et d'un Webmaster sur proposition du Secrétaire (sous réserve du point 4)
- ▶ **5.** Rapports des représentants au Conseil d'Administration
- ▶ **6.** Rapports des représentants à la Faculté
 - ▶ **a.** Du Bureau facultaire
 - ▶ **b.** Du Conseil facultaire
 - ▶ **c.** Des commissions facultaires
- ▶ **7.** Informations des délégués de département
- ▶ **8.** Nomination de deux étudiants effectifs et deux suppléants pour siéger au Bureau facultaire l'année civile 2008 – vote
- ▶ **9.** Lettre ouverte des étudiants sur le Jardin Massart : signature du BES – vote
- ▶ **10.** Prix Socrate
- ▶ **11.** Divers
- ▶ **12.** Prochaine Assemblée

Bruxelles, le 6 décembre 2007

Concerne : L'avenir du Jardin Botanique Jean Massart

Monsieur le Président,
Monsieur le Recteur,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres du Conseil,

Le Jardin botanique Jean Massart, implanté sur la commune d'Auderghem, est depuis plus de 80 ans le jardin universitaire de l'Université Libre de Bruxelles, et le seul jardin botanique expérimental de la Région de Bruxelles-Capitale.

En septembre 2007, l'ULB a signé le renon du bail d'occupation. Depuis lors, à notre connaissance, des négociations ont été entamées entre la Région bruxelloise et le service technique de l'ULB pour conclure un nouveau contrat d'occupation.

Nous, étudiants de la Facultés de Sciences et de l'Institut de Pharmacie, appuyons pleinement les négociateurs en ce sens.

Le Jardin Jean Massart n'est pas un espace vert banal ; sa grande richesse passe par ses nombreux écosystèmes et parcelles, ce qui lui permet de se distinguer notamment par ses aspects :

- Pédagogiques, dispensant un enseignement pratique, illustré et axé sur le vivant, essentiel à la formation de futurs bioingénieurs, biologistes, pharmaciens, etc.
- Scientifiques, impliquant les étudiants dans des projets de recherche et de communication (initiés dans le cadre du décret Bologne) ou dans des travaux à long terme.
- De vulgarisation et de promotion des Sciences (expositions, Musée de l'ULB, Printemps des Sciences...)

La pérennité de ces activités nécessite le maintien de l'implication de l'ULB et des moyens octroyés jusqu'à présent au Jardin Massart.

Nous désirons être des interlocuteurs actifs et constructifs, proches des réalités, cela afin que le Jardin Massart demeure un jardin scientifique et universitaire.

Dans cette optique, une centralisation des informations est profitable, et nous souhaiterions être tenus au fait des négociations en cours. De la même façon, un dossier a été constitué et nous sommes à votre disposition pour répondre à tout renseignement demandé à l'adresse électronique jowalrav@ulb.ac.be

Hubert Michaux – Délégué BAC 1 Bioingénieur

Thomas Gosset – Délégué BAC 2 Bioingénieur

Julie Vancoppenolle – Déléguée BAC 3 Bioingénieur

Fanny Franchini – Déléguée BAC 1 Biologie

Cynthia Hazard – Déléguée BAC 2 Biologie

Aria Ronsmans – Déléguée BAC 3 Biologie

Jiayun Zhou – Déléguée BAC 3 Géographie

Nathalie Ghysens – Déléguée BAC 3 Pharmacie

Anne Richelle – Présidente du Cercle Agro

Thalès de Haulleville – Président du Cercle des Sciences